
Île de Méroé (Soudan) No 1336

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

Les sites archéologiques de l'île de Méroé

Lieu

État du Nil, province de Shendi
République du Soudan

Brève description

L'île de Méroé, paysage semi-désertique entre le Nil et l'Atbara, fut le cœur du royaume de Kouch, une grande puissance du monde antique, du VIII^e siècle av. J.-C. au IV^e siècle apr. J.-C., avant l'apparition du christianisme dans la région. Le bien comprend la cité royale des rois kouchites, établie à partir du III^e siècle av. J.-C. à Méroé, au bord du Nil, et les sites religieux tout proches de Naqa et de Musawwarat es-Sufra. On y trouve des vestiges de bâtiments, de monuments funéraires pyramidaux en pierre ou en brique cuite, et des temples élaborés dont beaucoup reflètent des influences égyptiennes, romaines et d'Afrique sahélienne. Les trois sites attestent la richesse et la puissance de l'État kouchite, mais aussi ses importants contacts commerciaux avec les mondes de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de trois *sites*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

31 août 2004

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

2004

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

25 janvier 2010

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations

L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur la gestion du patrimoine archéologique, ainsi que plusieurs experts indépendants.

Littérature consultée (sélection)

Edwards, D.N. *The archaeology of the Meroitic state: new perspectives on its social and political organisation*, Tempus Reparatum, Oxford, 1996.

O'Connor, D., *Ancient Nubia, Egypt's Rival in Africa*, The University Museum of Archaeology and Anthropology, University of Pennsylvania, Philadelphie, 1993.

Wildung, D. (ed.), *Sudan: Ancient Kingdoms of the Nile*, Institut du monde arabe, Flammarion, Paris-New York, 1997.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 23 au 30 septembre 2010.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Il a été demandé à l'État partie le 23 septembre 2010 de fournir des cartes annotées pour chaque site, ainsi qu'une clarification des dispositions de financement prises pour le cadre de gestion proposé pour l'ensemble du bien.

Une réponse a été reçue le 21 octobre 2010, avec les cartes. Ces informations ont été intégrées dans les sections concernées de l'évaluation ci-après.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

10 mars 2011

2 Le bien

Description

Le bien proposé pour inscription couvre au total 2 357,36 hectares, en trois sites distincts :

Méroé se divise en deux parties : Méroé 1 (site de la ville), à l'ouest de l'autoroute, couvre 612,551 hectares et Méroé 2 (site du cimetière), à l'est de l'autoroute, 674,904 hectares. Méroé 1 et 2 sont entourés d'une zone tampon de 1 718,031 hectares.

Musawwarat es-Sufra couvre 836,57 ha et est entouré par une zone tampon de 2 653,64 ha.

Naqa couvre 231,852 ha et est entouré par une zone tampon de 9 509,92 ha.

Puissante civilisation africaine, le royaume de Kouch a émergé dans la région du Nil moyen autour du IX^e siècle av. J.-C. à Napata, autour du Gebel Barkal, à environ 50 km en aval de la quatrième cataracte du Nil. Les souverains de Napata étaient les héritiers du royaume pharaonique.

Ils occupèrent l'Égypte pendant près d'un siècle, régnant à cette époque sur un vaste empire qui s'étendait de la Méditerranée au cœur de l'Afrique. Le pouvoir était aux mains du roi, qui parcourait une fois par an tout son royaume. Les premiers souverains étaient enterrés à el-Kurru, à quelques kilomètres en aval du Gebel Barkal ;

ils furent ensuite enterrés à Nuri et dans d'autres sites proches. Ceux-ci ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2003 sous le nom de Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne.

Le royaume kouchite a transféré sa capitale et ses tombeaux royaux au sud de Méroé au IV^e siècle av. J.-C. À Méroé et dans les sites proches, les Kouchites ont développé une civilisation de nature fondamentalement subsaharienne, tout en continuant d'entretenir des liens forts avec le monde méditerranéen au nord. Ils érigèrent des centres urbains sur les rives du Nil, dont les plus importants étaient la capitale Méroé et le port de Wad ben Naqa (qui ne fait pas partie du bien proposé pour inscription). Des précipitations annuelles favorables et les dépôts alluviaux ont aussi encouragé le peuplement à essaimer au-delà de la vallée du Nil, les deux plus grands établissements étant Naqa et Musawwarat es-Sufra, tous deux des centres religieux. De nombreux petits centres religieux jalonnent aussi le Butana occidental et le Keraba. On y trouve un temple et un réservoir (*hafir*) qui constituaient des foyers permanents pour les groupes pastoraux semi-nomades et, pour le gouvernement, un moyen d'exercer son pouvoir et son contrôle sur la population. Aucun de ces plus petits sites n'est proposé pour inscription.

Méroé était le point de convergence d'un réseau de routes marchandes le long du Nil blanc et du Nil bleu, reliant les villes portuaires de la mer Rouge à l'est aux terres au-delà du lac Tchad à l'ouest. Des textiles de coton richement décorés, des céramiques, du fer et des objets en bronze, de l'or et d'autres articles de luxe très prisés en Égypte romaine y étaient fabriqués et vendus.

Les principales structures qui subsistent en large part en surface sont des temples raffinés et des monuments funéraires pyramidaux caractéristiques, construits en pierre durable, en brique cuite rouge, ainsi que de nombreux *hafirs* (réservoirs).

La plupart des temples méroïtiques possédaient des « pylônes » (portes monumentales) et des murs d'enceinte, mais le nombre de salles variait de une à trois, voire plus. Les temples étaient bâtis dans des styles variés et, au fil du temps, tombèrent de plus en plus sous l'influence de l'architecture hellénistique et romaine. Ils arboraient une décoration raffinée, avec divers thèmes royaux et militaires. Les temples sont en règle générale associés à des *hafirs* et auraient servi de lieux de repos pour les voyageurs et les nomades, tout en étant des centres de l'autorité régionale.

Les cimetières se caractérisent par de hautes pyramides, qui font écho à celles bâties en Égypte autour d'Assouan au Nouvel Empire, au moins 800 ans plus tôt, mais sont relativement plus pentues. Construites en pierre ou en brique cuite, elles auraient à l'origine été revêtues de mortier de chaux puis peintes, afin que les différences entre les matériaux ne soient

pas visibles. Les corps étaient enterrés dans des tombeaux taillés dans la roche en sous-sol de Méroé.

Le site de la cité royale de Méroé, aujourd'hui connu sous le nom de Begrawiya, se trouve près des rives du Nil à environ 220 km au nord de Khartoum. Il se dresse dans la ceinture de savane du sud du Sahara, et bénéficie de précipitations de 100 mm par an. La proximité du Nil a rendu la région viable tout au long de l'histoire de la cité. Le site est partiellement recouvert par les villages de Deraqab et de Kigiek.

Le site se compose des vestiges de la cité royale enclos dans un mur d'enceinte et, à l'est, des vastes cimetières royaux, de plusieurs temples, d'un réservoir (*hafir*), des cimetières des habitants moins fortunés de la ville et, à un kilomètre à l'est, du temple du Soleil et de son *hafir* associé.

La ligne de chemin de fer entre Atbara et Khartoum traverse la bordure est de l'établissement. La principale autoroute reliant Khartoum à Port-Soudan traverse la plaine en son centre, du nord au sud.

La zone enclose dans une enceinte en pierre en forme de trapèze irrégulier, connue sous le nom de cité royale, a quatre portes et inclut les « bains royaux » ainsi que quatre temples. Certains blocs du mur portent des notes de maçons en grec et suggèrent une datation entre la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. et le milieu du II^e siècle apr. J.-C.

La structure des bains était celle d'un sanctuaire de l'eau, décoré de plaques de faïence portant des figures alternées de lions et de taureaux en pierre, deux serpents peints et un éléphant et trois statues sur pied ; la statue centrale représente un harpiste et celle de gauche un musicien jouant du pipeau. Elle était alimentée par un aqueduc voûté à revêtement de ciment. Le bassin était rempli en fonction du niveau des eaux du Nil ; il n'était opérationnel qu'en période de crue du Nil et était associé aux inondations, au nouvel an et, par extension, au culte du souverain.

La zone abrite aussi les vestiges d'un petit temple rectangulaire peut-être dédié à Amon, avec des murs intérieurs enduits de plâtre, sur lesquels étaient peintes des scènes représentant des dieux assis sur leur trône, les déesses debout derrière eux, et des images de prisonniers entravés.

En dehors de l'enceinte fortifiée et adossé à son mur oriental se trouve le temple d'Amon, la plus grande structure sur le site construite en adobe et en brique rouge avec des montants de porte, des colonnes, des pylônes, et le sanctuaire principal, en grès de Nubie. L'accès officiel a été flanqué au fil du temps de petits temples et, à proximité du pylône, de deux béliers en pierre de chaque côté. Le temple comprend une cour intérieure, une salle hypostyle, plusieurs salles annexes et le sanctuaire. Le fait que ce temple soit tourné vers le désert, une orientation inhabituelle car les temples

d'Amon font généralement face au fleuve, ainsi que des traces d'épais dépôts de limon du Nil mis au jour par des fouilles immédiatement à l'est du temple, suggèrent qu'à l'époque de la construction du temple, le bras principal du fleuve courait à l'est de la ville, qui se dressait sur une île. Le Nil est en effet un fleuve dynamique dont le cours ne cesse de se modifier, créant de nouvelles îles et en balayant parfois d'autres.

Le temple du Lion, dédié au culte d'Apedemak (dieu-lion) est érigé sur un crassier de fer immédiatement à l'est du site de la ville. Il s'agit d'un temple en grès de deux salles, orné de reliefs. On y accède par une volée de marches flanquée à l'origine de deux statues de lion.

Le temple du Soleil, à environ un kilomètre de la ville, se dresse sur un podium, avec une colonnade entourant le sanctuaire du temple, une caractéristique architecturale grecque. Il fut construit vers 600 av. J.-C. et restauré au I^{er} siècle.

Les reliefs ouvragés dépeignent des captifs entravés, des scènes de guerre ou de massacre et un temple rituel. Juste devant le temple, une grande tête d'Auguste était enterrée. Il pourrait s'agir du butin d'un raid kouchite sur Assouan vers la fin du I^{er} siècle, après l'occupation romaine de l'Égypte. Le contact renoué avec le monde gréco-romain est évident dans l'architecture de cette période, sous l'égide du roi Natakamani et de la reine Amanitore, notamment dans le kiosque de l'avant-cour du temple d'Amon.

Trois cimetières royaux sont situés à l'est de la ville ; on les appelle les cimetières de l'Ouest, du Nord et du Sud.

Beaucoup de tombes sont surmontées de pyramides en pierre ou en brique à forte inclinaison, un trait spectaculaire du site, particulièrement le long du côté est. Elles furent pillées pendant l'Antiquité, et beaucoup ont vu leur sommet abattu suite aux chasses au trésor ultérieures, menées en 1830 par l'explorateur Ferlini.

Le cimetière de l'Ouest, dont on pense qu'il accueillait les sépultures des princes et des nobles de Méroé, abrite plus de 500 tombes.

Le cimetière du Sud en contient plus de 200, de deux types, le premier abritant des corps non momifiés sur un lit de bois, l'autre des dépouilles momifiées dans un sarcophage en bois orné d'un filet de perles, comme pour les funérailles de la troisième période intermédiaire égyptienne. Les plus anciennes tombes sont datées autour de 747 av. J.-C. Quand les souverains commencèrent à être enterrés à Méroé au III^e siècle av. J.-C., ils le furent initialement dans le cimetière du Sud, dans les tombes couronnées de pyramides.

Le cimetière du Nord est exclusivement réservé aux souverains de Méroé et contient 44 pyramides ; toutes, sauf six, marquent les tombeaux de monarques régnants. Les plus anciennes sont construites avec des

blocs de pierre revêtant un noyau de blocaille, les plus récentes étaient parées de briques rouges ou bâties en appareil de moellons assisés. Celles situées du côté est comprennent une chapelle funéraire, habituellement construites en pierres de taille en grès portant des reliefs et des inscriptions en égyptien et en méroïtique.

Il y a des carrières de grès dans les collines près des cimetières du Nord et du Sud, un possible site rituel en haut des versants du Gebel Ardeb, et de grands crassiers de fer immédiatement à l'est de la ville, marquant la production et le travail du fer, datés au carbone 14 autour de 514 av. J.-C.-210 av. J.-C.

Musawwarat es-Sufra

Le site de Musawwarat es-Sufra, l'Aborepe kouchite, s'étend à environ 40 km au sud de Méroé, à 35 km à l'est du Nil, à l'extrémité de l'oued el-Banat, dans la région de Keraba. Comme Naqa, elle était desservie par le port de Wad ben Naqa, sur la rive orientale du Nil, où se trouvent les vestiges d'un palais colossal, de deux temples et d'une ville.

Les ruines de Musawwarat es-Sufra sont situées dans un grand bassin entouré de petites collines de grès.

Parmi les éléments les plus marquants du site, la grande enceinte, la petite enceinte, le temple du Lion, le grand réservoir (*hafir*), un autre réservoir plus petit, des carrières, des temples et d'autres structures mineures. Un réservoir supplémentaire se trouve plus loin en amont de l'oued.

Le grand ensemble de temples connu sous le nom de « grande enceinte » était peut-être un centre de pèlerinage ou un palais royal.

Il couvre une zone de 55 000 m². Construit en grès, il comprend des bâtiments individuels, des entrepôts, des ateliers, des cuisines, des murs d'enceinte et des rampes. Il présente huit phases majeures de reconstruction dont la première remonte à la période napatéenne. On trouve aussi des vestiges d'un bâtiment qui était peut-être un temple ou la salle du trône royal (temple 100), orné de reliefs, un atelier de poterie et un jardin irrigué par le grand réservoir. La plupart des murs de l'ensemble portent des graffitis à la fois picturaux et en écriture méroïtique, qui comprennent beaucoup de représentations d'éléphants et de notes de maçons en méroïtique et en grec.

La petite enceinte se trouve à une courte distance et couvre environ 1 883 m². Construite en grès et brique rouge, elle comprend une cour entourée de 34 salles. Elle a été identifiée comme la résidence saisonnière du roi de Kouch.

Le temple du Lion, datant du III^e siècle av. J.-C., se trouve à l'est, de l'autre côté de l'oued par rapport à la grande enceinte. Bâti en grès, ce temple ne comprend qu'une salle avec six colonnes. Les inscriptions sont en

hiéroglyphes égyptiens, avec notamment une référence à Apedemak comme « *seigneur de Napa et de Musawwarat* ». Les parties inférieures des colonnes portent des reliefs représentant des griffons et des lions, et d'autres parties du temple dépeignent des lions et des éléphants associés à une représentation du roi devant Apedemak et sa princesse consort. Le temple s'est effondré vers l'extérieur pendant l'Antiquité ; quand il a été mis au jour dans les années 1960, il a été jugé possible de remonter les blocs exactement depuis l'endroit où ils étaient tombés, et un nouveau toit fut construit pour le temple.

Le grand réservoir (*hafir*) mesure 250 m de diamètre et il est creusé à une profondeur de 6,3 m dans le sol.

De récentes fouilles ont révélé un atelier de poterie où l'on fabriquait de belles céramiques méroïtiques et les vestiges d'un grand ensemble de jardins dans l'une des cours orientales, peut-être irrigué grâce à des tuyaux branchés sur les réservoirs d'eau alimentés par le grand *hafir*, situé à plusieurs centaines de mètres à l'est, via un aqueduc.

Naqa

Le troisième site, Naqa, le Tolkte kouchite, se trouve à environ 15 km au sud de Musawwarat es-Sufra et à 35 km à l'est du Nil, et couvre une zone d'environ 1 km de long sur 600 m de large.

Parmi les principaux éléments du site, le temple du Lion, le kiosque, le temple d'Amon, le petit temple, le temple du roi Amanahakhare, une structure circulaire, un grand réservoir (*hafir*) du côté sud du site, des carrières à l'est du site et un vaste cimetière de grands tumulus de pierre du côté nord du site, qui n'a pas encore été fouillé.

Ce qui est d'ailleurs également le cas pour la plus grande partie de l'établissement. Naqa comprend aussi un puits de 60 m creusé durant le condominium anglo-égyptien en 1904. L'endroit est fréquenté par un grand nombre de nomades avec leurs chameaux, leurs moutons et leurs chèvres.

Le temple du Lion (bâtiment 300) se trouve du côté ouest du site ; ne comportant qu'une seule salle et fait de blocs de grès, ce temple est préservé quasiment jusqu'à la hauteur du toit d'origine. Il est daté du I^{er} siècle apr. J.-C. Les reliefs indiquent qu'un côté du temple était dédié à Apedemak, et l'autre à Amon.

Le kiosque (bâtiment 361) est une petite structure rectangulaire en grès préservée quasiment jusqu'à la hauteur de son toit, se tenant à quelques mètres à l'est du temple du Lion. Les éléments architecturaux et décoratifs montrent des influences artistiques égyptiennes pharaoniques, hellénistiques et locales ; l'édifice serait un sanctuaire dédié à la déesse Hathor.

Le temple d'Amon (bâtiment 100) se tient à l'est du kiosque. Il est bâti en grès, brique rouge et adobe. Son accès se fait par l'ouest, par une longue rampe flanquée de chaque côté de six figures de béliers et interrompue au centre par un kiosque en grès. Deux salles à colonnades précèdent le sanctuaire triple. Un treizième bélier au niveau du mur arrière du sanctuaire marque peut-être le début d'une avenue menant à la montagne ou à un autre temple. Les légendes en hiéroglyphes méroïtiques des scènes préservées distinguent quatre dieux Amon. La salle du sanctuaire est construite en pierre, le sol est fait de dalles de pierre. Des deux côtés, les reliefs dépeignent une procession de dieux du Nil à la suite du roi et de la reine en direction de l'arrière de la chambre, où siègent deux représentations d'Amon. Le temple a apparemment été détruit par un séisme.

Le petit temple de la reine Shanakdakhete (temple F) se trouve au pied du Gebel Naqa. Il était consacré au dieu nubien Amon, à tête de bélier. La plus ancienne inscription connue en méroïtique, la langue autochtone des Kouchites, courent tout autour de la niche creusée au centre du mur arrière du temple.

Histoire et développement

À partir du IV^e siècle av. J.-C., l'activité royale kouchite se concentra dans une certaine mesure dans l'île de Méroé, fertile région délimitée par le Nil, le Nil bleu et l'Atbara. Méroé devint le site funéraire des rois à partir du III^e siècle av. J.-C. Les premiers souverains étaient enterrés à el-Kurru, à quelques kilomètres en aval du Gebel Barkal ; ils furent ensuite enterrés à Nuri et dans d'autres sites proches. Les érudits ont suggéré que le siège royal avait peut-être été déplacé plus au sud en raison d'une invasion de Napata par le pharaon égyptien de la XXVI^e dynastie Psammétique II au début du VI^e siècle av. J.-C.

Le royaume de Kouch s'effondra, peut-être à cause de l'invasion par les Aksumites et des tribus étrangères vers le milieu du IV^e siècle apr. J.-C. Le pays fut converti au christianisme au VI^e siècle et trois royaumes chrétiens furent établis dans la région du Nil moyen. Les enterrements dans le cimetière de l'Ouest à Méroé remontent au VI^e siècle, mais on n'a pas noté d'occupation contemporaine de la cité royale et le site semble avoir été abandonné à partir de cette époque jusqu'à sa redécouverte par James Bruce pendant ses voyages dans la région en 1772. Burckhardt remarqua les ruines en 1814 ; elles furent plus tard décrites par les savants français Frédéric Cailliaud et Linant de Bellefonds en 1821, puis par le voyageur britannique George Hoskins en 1833. En 1834, l'aventurier italien Giuseppe Ferlini décapita plusieurs pyramides dans sa vaine quête d'anciens trésors. L'expédition royale prussienne menée par Carl Richard Lepsius entreprit la première étude en 1842-1844. Les fouilles de John Garstang en 1910-14 confirmèrent l'identification du site par Bruce comme étant Méroé. Il mit au jour de grandes zones de l'établissement et des parties du cimetière de l'Ouest. George Reisner, qui conduisit des fouilles sur

trois zones de pyramides, lui emboîta le pas moins de dix ans plus tard. Musawwarat es-Sufra et Naqa furent pareillement découvertes et visitées par des voyageurs et des érudits. Les travaux conduits depuis le début du XXe siècle sur les sites individuels sont détaillés ci-après :

Méroé

Le site de la cité royale a été envahi par les acacias dans les décennies qui ont suivi les premières campagnes de fouilles au début du XXe siècle. La zone des antiquités a été clôturée et abandonnée jusqu'aux années 1960, quand de grandes sections de celle-ci firent l'objet de fouilles conduites par les universités de Calgary et de Khartoum, puis d'autres menées en 1992-93 par l'université Humboldt de Berlin. Un bâtiment de protection fut édifié au-dessus des vestiges mis au jour des bains royaux au début du XXe siècle et rénové quelques décennies plus tard, mais il pose des problèmes pour les peintures murales du fait d'un drainage inapproprié du toit et d'une ventilation médiocre.

Le sable porté par le vent provoque une érosion permanente des pyramides et de leurs chapelles funéraires, problème qui s'est aggravé ces dernières décennies. Depuis 1975, plusieurs bâtiments ont été démantelés et reconstruits sous la direction du Dr Hinkel. En 1999, quatorze chapelles avaient été restaurées et leur toiture refaite à l'aide des blocs d'origine ou de substituts en préfabriqué.

Musawwarat es-Sufra

Mentionné pour la première fois par Linant de Bellefonds en 1822, le site reçut la visite de Frédéric Cailliaud quelques mois plus tard. La première description savante est le fait de Lepsius, et les premières fouilles archéologiques furent entreprises par l'expédition Butana de l'université Humboldt de Berlin à la fin des années 1950 et 1960, conduite par feu le professeur Hintz ; d'autres suivirent plus tard dans les années 1990 et au début des années 2000. L'université Humboldt mène toujours un programme de recherche et de protection sur le site.

Mais toutes les structures ont subi des dommages du fait de l'érosion due aux sables éoliens, à l'écoulement des eaux de pluie, aux activités des moutons et des chèvres et à l'accès incontrôlé des touristes.

Le grand *hafir* a été partiellement mis au jour, dans l'idée de restaurer sa fonction originale de réservoir, ce qui a exposé des dépôts archéologiques situés à l'intérieur qui sont maintenant victimes de l'érosion.

Les murs mis au jour de la grande enceinte ont été consolidés au moyen d'un mélange de sable, de terre et de chaux. D'autres ont été étayés par des structures en brique cuite. Devant le temple central, des colonnes et des socles ornés de reliefs ont été enclos dans des murs

de briques cuites, qui les protègent de l'érosion des sables éoliens.

Le temple du Lion a été démantelé et rebâti sous la direction du Dr Hinkel ; des pans de murs manquants ont été reconstruits en briques cuites, enduits de plâtre et peints ; la maçonnerie en grès a été consolidée par voie chimique et le temple clôturé. Des défauts dans le toit moderne ont entraîné la détérioration des murs et des reliefs intérieurs du temple.

Les vestiges mis au jour dans les années 1960 d'un petit temple (IIA) ont pâti de dégâts dus à la pluie et ont été surmontés d'une construction métallique, à titre de protection contre la pluie et les chèvres pâturent. Pour les abriter des sables éoliens, les murs de la structure de protection sont couverts de roseaux régulièrement remplacés.

L'ensemble mis au jour IIIB a été enclos dans des murs de briques cuites et comblé avec du sable pour le protéger contre l'érosion éolienne et le ruissellement.

Naqa

Comme Musawwarat es-Sufra, le site a été visité et décrit par des voyageurs et des savants du XIXe siècle qui sont passés dans la région. Lepsius a cartographié topographiquement le site. Au début des années 1980, des chercheurs de l'université de Tübingen (Allemagne) ont copié les reliefs et les inscriptions du temple du Lion. Depuis 1996, des travaux d'investigation et de conservation sur le site ont été entrepris par la mission archéologique du Musée égyptien de Berlin. Le « kiosque » romain est bien préservé, et les vestiges du temple du Lion, du temple d'Amon et du temple F sont importants. Les béliers qui flanquent l'allée processionnelle menant au temple du Lion ont été remis sur leur socle. L'autel de pierre peint a été nettoyé, consolidé et enfoui sous le sable pour sa protection, de même que des blocs décorés du temple 200.

3 Valeur universelle exceptionnelle, intégrité et authenticité

Analyse comparative

L'État partie fait une comparaison avec le bien égyptien du patrimoine mondial regroupant les pyramides pharaoniques (Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour, 1979, critères (i), (iii) et (vi)) et avance que nulle part ailleurs on ne trouve de cimetières royaux dans lesquels les nombreux tombeaux arborent tous une forme pyramidale. L'État partie avance aussi que les pyramides méroïtiques sont bien plus petites et plus pentues, et devraient être considérées comme un sous-ensemble de la forme pyramidale générale.

L'ICOMOS note que l'on pourrait aussi établir une comparaison avec d'autres biens du patrimoine mondial comprenant des monuments funéraires et des temples

dans la région, tels que les Monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae (1979, critères (i), (iii) et (vi)), qui sont cependant des exemples d'une catégorie différente d'architecture monumentale, étant d'une échelle bien supérieure, et que les temples pharaoniques de Haute-Égypte des périodes ptolémaïque et romaine sur la liste indicative de l'Égypte, lesquels, cependant, ne mêlent pas les influences éclectiques qui transparaissent dans les temples des sites de Méroé.

L'État partie compare aussi le bien avec Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne (2003, critères (i), (ii), (iii), (iv) et (vi)) inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et avance que les sites de Méroé sont complémentaires de ce bien, en représentant la période plus tardive de l'épanouissement du royaume kouchite. Cet argument est étayé par des traces de structures plus développées reflétant des influences hellénistiques ainsi qu'égyptiennes et africaines dans l'architecture, la décoration et l'iconographie, et représentant un vaste réseau de contacts sociaux, religieux et commerciaux.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative ne justifie pas la sélection des sites. Méroé, Musawwarat es-Sufra et Naqa sont les trois sièges principaux du royaume kouchite tardif. Toutefois, la richesse des établissements reposant sur le commerce, les liens avec le fleuve et son trafic étaient primordiaux. Le port de Musawwarat es-Sufra et Naqa était Wad ben Naqa, directement situé sur le Nil. Celui-ci n'a pas été inclus, aucune description n'en est faite et aucune justification de son absence n'est donnée. Les vestiges du port couvrent une vaste superficie et comprennent un grand palais et des temples, dont certains ont récemment fait l'objet de fouilles. L'un, à la forme parfaitement circulaire, devait à l'origine avoir la forme d'une ruche. Les éléments mis au jour sur un deuxième temple indiquent qu'il était peut-être associé au dieu-lion.

Afin que le bien proposé pour inscription reflète fidèlement la richesse, l'influence et le mode de fonctionnement du royaume, il convient d'envisager l'inclusion de ce port.

Une analyse comparative élargie est nécessaire pour montrer le rapport qu'entretiennent les trois sites proposés pour inscription avec les autres sites de la zone, notamment le port de Wad ben Naqa.

L'ICOMOS considère que les trois sites ensemble illustrent le développement de la civilisation kouchite à l'apogée de sa puissance. Une analyse plus poussée s'impose néanmoins pour comprendre si, à eux seuls, ils montrent pleinement son étendue et sa relation au Nil.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription des sites reflétant le royaume kouchite sur la Liste du patrimoine mondial, mais considère que l'analyse comparative devrait être complétée dans l'optique de relier les trois sites proposés pour inscription avec les autres sites du royaume kouchite, notamment Wad ben Naqa, afin de

comprendre si ceux-ci doivent être inclus dans le bien proposé pour inscription.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- L'île de Méroé est le cœur du royaume de Kouch, une grande puissance du monde antique entre le VIII^e siècle av. J.-C. et le IV^e siècle apr. J.-C. Méroé devint la résidence principale du souverain et, à partir du III^e siècle av. J.-C., ce fut le lieu accueillant la plupart des sépultures royales.
- Les sites proposés pour inscription abritent les reliques les mieux préservées du royaume de Kouch, avec notamment des tombeaux pyramidaux, des palais et des bâtiments résidentiels, des temples au décor en relief et iconographique, des sanctuaires, des réservoirs d'eau, des carrières et des traces de travail du fer.
- La large palette de formes architecturales et d'environnements attestent la richesse et la puissance de l'État kouchite, mais aussi ses importants contacts commerciaux avec les mondes de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

L'État partie affirme que l'approche en série est nécessaire pour couvrir ce large éventail de formes architecturales et d'environnements qui conjointement montrent l'étendue et le développement du royaume de Kouch. Méroé, sur le Nil, en était la capitale. Naqa et Musawwarat es-Sufra représentent l'expansion du peuplement à l'écart du Nil.

L'ICOMOS considère que les trois sites abritent effectivement les vestiges de surface les mieux préservés du royaume kouchite, mais que les trois conjointement ne témoignent pas parfaitement du lien entre le royaume et les mondes de la Méditerranée et du Moyen-Orient par l'intermédiaire du Nil – l'artère qui lui apporta la richesse, grâce au commerce. Une analyse plus poussée est nécessaire pour montrer si Wad ben Naqa pourrait contribuer à justifier la pleine étendue du royaume.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'ICOMOS note que les sites choisis sont les vestiges de ce qui fut jadis la capitale du royaume kouchite (Méroé) avec ses bâtiments religieux, ses réservoirs et ses vastes sites funéraires royaux associés à des tombeaux pyramidaux, et les plus grands centres du royaume dans l'arrière-pays : le centre religieux de Musawwarat es-Sufra et le centre urbain de Naqa. Conjointement, ils illustrent le développement de la civilisation kouchite à l'apogée de sa puissance. Toutefois, sans la cité portuaire de Wad ben Naqa, les

routes marchandes qui reliaient les trois villes à la Méditerranée et au Moyen-Orient ne peuvent être parfaitement comprises.

Selon l'État partie, l'intégrité des trois sites – les deux parties du site de Méroé, Musawwarat es-Sufra et Naqa – est conforme aux exigences des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* car ils n'ont pas fait l'objet d'interventions inappropriées significatives depuis leur abandon, et leur situation dans le paysage naturel n'a été ni compromise ni dégradée.

L'ICOMOS considère que, pour Méroé, si la quasi-totalité des attributs clés qui reflètent la valeur universelle exceptionnelle sont inclus dans les délimitations du bien, une petite partie non fouillée de la cité royale sous l'établissement aujourd'hui abandonné de Deraqab devrait elle aussi être incluse, car elle présente un potentiel pour la recherche future susceptible de contribuer à la compréhension du bien.

De nombreux traits des sites constitutifs se sont détériorés au fil du temps, des pyramides se sont effondrées et plusieurs ont été partiellement détruites par la chasse au trésor de Ferlini en 1834. L'érosion éolienne due à la désertification au cours de ces quarante dernières années a progressivement effacé les reliefs, particulièrement au temple du Soleil mais aussi ceux de pyramides.

La principale autoroute nord-sud reliant Khartoum et Port-Soudan, qui sépare les deux parties du site de Méroé, est une intrusion visuelle et auditive aux répercussions négatives sur l'intégrité du bien, tout comme les lignes électriques à haute tension. Deux pipelines au sol coupent le bien du nord au sud, à une petite distance à l'est de l'autoroute ; l'un d'entre eux traverse l'ancien *hafir*. Le chemin de fer longe le côté occidental du bien, à quelques mètres de l'entrée de la cité royale. La ligne traverse de part en part un grand crassier. Il y passe en moyenne deux trains par jour. Les rails ont été récemment remplacés et la ligne devrait être doublée à l'avenir.

Des bâtiments discrets abritant quelques habitants sont situés dans la partie occidentale du bien, de même que les maisons des gardiens et la maison des fouilles de l'université de Khartoum (maison de Garstang). Certaines structures gouvernementales, en particulier un gîte inachevé situé entre les cimetières du Sud et de l'Ouest, et le musée lui aussi inachevé à l'est des cimetières du Nord et du Sud, portent préjudice à l'intégrité visuelle. Le bureau de vente des billets pour la cité royale bloque la vue le long de l'axe fondamental ouest-est du temple d'Amon, qui relie la cité royale aux pyramides.

Pour remplir les conditions d'intégrité, il faut un calendrier précis pour le détournement de l'autoroute, des lignes électriques et des pipelines autour de

l'extérieur du bien à l'est ; et, sous réserve d'évaluations d'impact satisfaisantes, pour la démolition du gîte inachevé, du musée inachevé et du bureau de vente de billets qui bloque l'axe visuel du temple d'Amon. Aucune nouvelle construction d'habitation ne doit être autorisée, et des contrôles stricts doivent être appliqués à l'emplacement, à la conception et aux matériaux des maisons de fouilles, des maisons de gardiens, des musées du site, des centres/installations pour les visiteurs, des voies d'accès, de la gestion des déchets, des services collectifs et de la signalétique. Les autres structures existantes doivent être mieux camouflées.

La zone tampon est en majeure partie appropriée, mais elle n'inclut qu'une des collines au nord. Or, les flancs sud de ces collines sont tous clairement en vue depuis le bien, et présentent un risque d'impact visuel sur son intégrité, comme le démontre le petit pavillon construit il y a quelques années à peine, juste à l'intérieur de la zone tampon au nord du cimetière du Nord.

La zone tampon devrait être élargie pour inclure les flancs sud des collines du Nord, et des contrôles stricts appliqués à l'emplacement, à la conception et aux matériaux de construction de toute nouvelle structure dans la zone tampon. Les structures existantes doivent être mieux camouflées.

L'ICOMOS considère que, pour Musawwarat es-Sufra, la délimitation de la zone principale et de la zone tampon est tracée de manière appropriée. L'intégrité du paysage archéologique est impressionnante. Des efforts sont faits pour prévenir les dégâts causés par le vent et l'activité humaine. Parmi les bâtiments modernes, on compte le nouveau gîte construit à proximité de la petite enceinte, une petite guérite édifée à proximité du temple IIA, et quelques modestes maisons de gardiens à l'est de la grande enceinte. Le nouveau gîte, construit avec des fonds publics sans que l'autorité des Antiquités n'en ait été informée, est maintenant masqué par la végétation, mais cette végétation irriguée luxuriante détonne dans ce bassin semi-aride.

L'ICOMOS considère que, en ce qui concerne Naqa, le bien proposé pour inscription recouvre l'ensemble du site. Il n'y a pas d'autre habitation dans la zone que celle des gardiens et la maison des fouilles, ce qui laisse le site archéologique intact. L'érosion éolienne n'a pas encore eu autant d'impact qu'à Méroé. De plus, on trouve plusieurs monticules et tumulus intacts, attendant des fouilles éventuelles. Le commissariat de police aux couleurs vives et bien visible à l'entrée actuelle du site, en bordure du bien, porte préjudice à l'intégrité visuelle du site et doit être mieux camouflé. Le puits, établi sous le général Gordon, tout en n'étant pas un attribut de la valeur universelle exceptionnelle, reste utilisé par les groupes pastoraux et aide à maintenir le soutien de la communauté au site.

Du point de vue de l'intégrité de l'ensemble du bien, une question se pose : les trois sites peuvent-ils pleinement

refléter dans toute sa mesure le royaume kouchite, son commerce et ses échanges culturels, ou le port de Wad ben Naqa devrait-il être inclus ? Une analyse plus poussée est nécessaire sur ce point.

Authenticité

L'État partie affirme que l'authenticité des sites est conforme aux exigences des *Orientations*, avançant que, si la démolition partielle du fait de Ferlini dans les années 1830 a indéniablement été dommageable pour quelques pyramides des cimetières de Méroé, l'aspect global des cimetières a survécu. En ce qui concerne la restauration conduite depuis le milieu du XXe siècle, l'État partie avance que si les matériaux et techniques employés ne sont pas toujours conformes aux principes et pratiques actuels de conservation, qui ont connu des avancées considérables depuis ces travaux, les préceptes de la charte de Venise (1954) et du document de Nara (1995) et le concept d'*anastylose* n'ont pas été violés. Deux ou trois petites pyramides ont été entièrement reconstruites, dans un but didactique, afin de présenter leur supposé aspect dans l'Antiquité.

L'ICOMOS considère qu'à Méroé, les activités de recherche archéologique entreprises principalement par des chercheurs étrangers depuis la fin du XIXe siècle ont laissé de très larges monticules de déblais, particulièrement dans le cimetière de l'Ouest et dans la cité royale, ce qui a un impact sur le cadre et gêne le drainage du site dans certaines zones. Les travaux de conservation sur les pyramides et les temples ont impliqué plus de *reconstruction* (au sens de l'introduction de nouveaux matériaux selon la charte de Burra) que de stabilisation *in situ* ou de *restauration* (sans nouveaux matériaux introduits) ou encore de véritable *anastylose*. Cependant, toute l'histoire de la découverte archéologique et de l'approche développée pour elle transparaît dans ce site – depuis les aventuriers, voyageurs et chasseurs de trésor européens du XVIIIe siècle, en passant par la campagne de l'expédition royale prussienne du milieu du XIXe siècle, les fouilles archéologiques de John Garstang au début du XXe siècle, les fouilles du milieu du XXe siècle conduites par les universités de Calgary et de Khartoum, des premières approches de la conservation jusqu'à nos jours. Si cet aspect du site n'est pas un attribut de la valeur universelle exceptionnelle en tant que site kouchite, il est néanmoins à prendre en compte pour examiner l'authenticité, étant donné que le nombre d'éléments « restaurés » jusqu'à présent est présenté comme mineur. Les travaux sur les bains royaux et le temple/les porches en pyramide utilisant un briquetage difficile à distinguer de l'original pourraient être interprétés comme une partie du récit de l'histoire globale du site, et ne posent pas de problème tant qu'ils ne sont pas répétés.

L'ICOMOS considère qu'il est nécessaire de passer en revue les précédentes approches de traitement du site et de développer une stratégie de conservation conforme aux meilleures pratiques actuelles.

À Musawwarat es-Sufra, l'ICOMOS note que la construction d'un nouveau mur autour du temple du Lion et la surélévation du mur nord de la grande enceinte ont apparemment été entrepris comme mesures de protection. Ils doivent être évalués à la lumière de leur performance à cet égard et au regard des meilleures pratiques actuelles. Outre ces éléments, le temple du Lion a été reconstruit à l'aide de nouveaux matériaux, le temple 100 a fait l'objet de fouilles et de quelques travaux d'*anastylose* et le *hafir* a subi une nouvelle excavation sans supervision archéologique afin de restaurer sa fonction originelle de source d'eau pérenne pour le bétail des groupes pastoraux. Toutes ces interventions ont dans une certaine mesure un impact sur l'authenticité.

Là encore, il s'avère nécessaire de passer en revue les précédentes approches de traitement du site et de développer une stratégie de conservation conforme aux meilleures pratiques actuelles.

À Naqa, l'ICOMOS considère que le degré d'authenticité de ce site est élevé, bien que le temple d'Amon ait été partiellement reconstruit avec de nouveaux matériaux. Le temple du Lion et le « kiosque » ont été remontés par *anastylose* au sens de la charte de Venise plutôt que par reconstruction avec de nouveaux matériaux.

En ce qui concerne l'authenticité du bien dans son ensemble, et sa capacité à refléter tous les attributs nécessaires à la valeur universelle exceptionnelle proposée, l'ICOMOS considère qu'une analyse plus poussée est nécessaire pour comprendre si le port de Wad ben Naqa devrait être inclus pour mieux exprimer la relation avec le fleuve et les routes marchandes qui ont permis les importants échanges culturels qui sont reflétés dans le bien.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité sont remplies pour les sites individuels, mais qu'une analyse plus approfondie est nécessaire pour comprendre comment le port pourrait contribuer à l'intégrité du bien dans son ensemble. Les conditions d'authenticité sont remplies pour les sites individuels, à la réserve près que la conservation future doit refléter une stratégie concertée, fondée sur l'examen des pratiques de conservation passées. Un léger ajustement de la délimitation doit également être fait à Méroé, et un calendrier doit être fixé concernant le détournement des infrastructures et la démolition de structures à Méroé. Pour l'ensemble du bien, il faut établir si l'authenticité pourrait être renforcée par l'inclusion du port.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (ii), (iii), (iv) et (v).

Critère (ii): témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts

monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les sites archéologiques de l'île de Méroé offrent un aperçu détaillé des échanges d'influences entre l'Afrique centrale et le monde méditerranéen le long de ce qui fut pendant très longtemps dans le monde antique le principal corridor de/vers l'Afrique. L'architecture, l'art, l'iconographie, la religion et la langue témoignent tous de l'interaction entre influences locales et étrangères.

L'ICOMOS considère que les influences étrangères sont visibles dans l'architecture, la décoration et l'iconographie et reflètent les contacts qu'entretenait le royaume avec le monde méditerranéen et l'Arabie du fait de son important commerce. Pour justifier pleinement ce critère, il serait nécessaire de comprendre comment le commerce pouvait aboutir à un échange d'influences, et pour ce faire il serait souhaitable d'inclure le port sur le Nil. Une analyse plus approfondie est nécessaire sur ce point.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été pleinement justifié à ce stade.

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que tous les aspects de la civilisation kouchite ont largement été annihilés par l'implantation du christianisme dans le Nil moyen au VI^e siècle apr. J.-C. Les biens proposés pour inscription, avec leurs types de monuments variés, leurs édifices bien préservés, leur potentiel pour des fouilles et autres recherches futures, sont un témoignage exceptionnel de ce qui fut peut-être la plus grande civilisation d'Afrique sub-saharienne.

L'ICOMOS considère que ce témoignage est plutôt exceptionnel qu'unique, car il y a aussi le Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne. L'ICOMOS considère que les sites proposés pour inscription, avec leurs types de monuments variés, leurs édifices bien préservés, leur potentiel pour des fouilles et autres recherches futures, contribuent à apporter un témoignage exceptionnel sur la richesse et la puissance de l'ancien État kouchite et sur ses relations importantes avec les mondes africain, méditerranéen et moyen-oriental. Toutefois, il convient d'examiner la contribution que le port pourrait apporter au bien proposé pour inscription.

L'ICOMOS considère que ce critère pourrait être justifié, mais qu'il faudrait étudier la possibilité d'inclure le port pour donner une image plus complète de l'envergure et de l'étendue de ce royaume marchand.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les pyramides de Méroé sont d'exceptionnels exemples de ce monument funéraire kouchite très distinctif et que leur association étroite avec les vestiges bien préservés du centre urbain est remarquable. Les traces de travail du fer sont d'une importance considérable pour l'étude du rôle de Méroé dans la diffusion de la technologie du travail du métal en Afrique sub-saharienne.

À Naqa, le « kiosque romain », avec sa juxtaposition d'éléments architecturaux et décoratifs d'Égypte pharaonique, de Grèce et de Rome ainsi que de Kouch lui-même, et le temple du Lion qui conserve de superbes reliefs des dieux et royautés kouchites, sont d'une importance toute particulière.

Musawwarat es-Sufra est un ensemble architectural unique, avec des temples, des cours et des bâtiments résidentiels ainsi que des installations majeures associées à la gestion de l'eau, des carrières et des zones industrielles.

Pour que ce critère soit pleinement justifié, il convient d'envisager d'inclure le port dans les délimitations.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été pleinement justifié à ce stade.

Critère (v) : être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les centres majeurs d'activité humaine à l'écart du Nil à Musawwarat es-Sufra et à Naqa donnent matière à interrogation quant à leur viabilité dans ce qui est aujourd'hui une zone aride dépourvue d'établissement humain permanent. Ils offrent la possibilité, par l'étude détaillée du paléoclimat, de la flore et de la faune, de comprendre l'interaction des Kouchites avec leur arrière-pays désertique.

L'ICOMOS considère que les sites, à eux seuls, ne montrent pas comment les communautés tiraient leur subsistance de leur interaction avec le paysage. Des zones plus vastes pourraient peut-être apporter ce témoignage.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

L'ICOMOS considère que l'approche en série est justifiée mais que l'étendue de la série elle-même nécessite une évaluation plus poussée.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription a le potentiel pour répondre aux critères (iii) et (iv), mais recommande une évaluation plus approfondie pour étudier la contribution du port de Wad ben Naqa à la valeur universelle exceptionnelle, et qu'une zone plus étendue à Méroé soit proposée pour inscription.

4 Facteurs affectant le bien

Pressions dues au développement

L'expansion urbaine est une menace potentielle pour l'intégrité du site de Méroé. Il ne semble y avoir aucun risque sur ce plan à Musawwarat es-Sufra ou à Naqa.

L'ICOMOS note qu'il existe des moyens de contrôle suffisants de ce développement, dans la mesure où l'autorité des Antiquités (NCAM), les autorités locales et les communautés locales se réunissent régulièrement pour discuter des plans de développement. Un coup d'arrêt a été mis au développement incontrôlé lancé par d'autres services du gouvernement à Musawwarat es-Sufra et Naqa.

Le plateau à l'est des pyramides de Méroé est riche en minéraux, particulièrement en minerai de fer, et le dossier de proposition d'inscription indique qu'il pourrait y avoir à l'avenir une activité minière.

L'ICOMOS considère qu'une exploitation minière si près du bien, avec les infrastructures associées nécessaires et le trafic accru en découlant, ferait peser une menace majeure sur le bien.

Contraintes dues au tourisme

Le nombre de touristes et de visiteurs n'est pas élevé : environ 6 000 par an ces deux dernières années. Les trois sites peuvent être facilement visités en une excursion d'une journée au départ de Khartoum. Plusieurs compagnies touristiques organisent des séjours dans la région, normalement entre la mi-octobre et la fin mars. On trouve deux petits hôtels dans le voisinage des pyramides de Méroé, et un plus grand dans la ville de Shendi, à 60 km des sites. Un musée du site est en cours de construction près des zones de pyramides de Méroé et un petit musée a ouvert ses portes en collaboration avec l'université Humboldt de Berlin à l'intérieur de la grande enceinte, à Musawwarat es-Sufra. Un projet de musée à Naqa en collaboration avec la mission archéologique du Musée égyptien de Berlin est envisagé.

Il n'y a pas de bureau de vente de billets central, de centre d'informations, de toilettes appropriées et en état

de fonctionnement, de panneaux d'interprétation ni de brochures, de guides formés ou de pistes établies.

Certains dommages portés au bien sont attribués aux touristes, notamment des graffitis et dégâts sur la maçonnerie et des débris. De nombreux éléments archéologiques qui ne sont pas matérialisés par des murs visibles, tels que les ateliers, les cimetières, les sites d'habitation et les petits *hafirs*, sont constamment mis en péril par les voitures des touristes et les autres véhicules traversant les sites.

L'État du Nil n'a pas de plans du tourisme complets. Sa priorité actuelle est le développement infrastructurel et rural. Actuellement, en vertu de la Constitution transitoire basée sur le traité de paix entre le Sud et le Nord, les recettes touristiques des sites doivent être partagées entre la corporation nationale des Antiquités et des Musées (NCAM) et le département du Tourisme dans l'État du Nil.

L'ICOMOS note que l'impact du tourisme est d'ores et déjà visible sous la forme de graffitis sur les structures en grès, et considère que l'approche de l'État partie, fondée sur l'éducation et l'information, n'est pas suffisamment rigoureuse. L'ICOMOS recommande des visites guidées obligatoires comme solution, le bien étant si grand que, pour garder les sites correctement, il faudrait actuellement plus de gardes que de guides si ces derniers étaient obligatoires.

Contraintes liées à l'environnement

La désertification et l'érosion éolienne sont les principales menaces, particulièrement pour les pyramides de Méroé. Certaines parties du site de la ville de Méroé, Musawwarat es-Sufra et Naqa subissent occasionnellement des pluies d'été. Un système de drainage est nécessaire pour plusieurs monuments.

L'ICOMOS considère que la désertification et l'érosion éolienne sont les principales menaces qui pèsent sur les sites. L'effet abrasif du vent a presque entièrement effacé les reliefs du temple du Soleil à Méroé. Si un tel niveau de destruction devait toucher l'ensemble du bien, la valeur universelle exceptionnelle serait sans aucun doute en péril. L'État partie a choisi, pour l'instant, de laisser certaines chapelles pyramidales de Méroé couvertes de sable pour éviter une exposition supplémentaire. On envisage une plantation d'acacias au nord-est du cimetière du Nord à Méroé, mais on peut douter qu'elle soit suffisante. L'ensemble du bien de Méroé pourrait devoir être clôturé afin de permettre un rétablissement écologique tel que celui qu'on peut observer dans la cité royale.

Catastrophes naturelles

Une petite section du site de la ville de Méroé, au niveau de la frontière occidentale du bien, est vulnérable aux crues du Nil. Elle a été inondée à quatre reprises ces soixante dernières années.

L'ICOMOS note que l'autorité des Antiquités (NCAM) s'occupe de cette menace en collaboration avec des partenaires internationaux.

Impact du changement climatique

La désertification croissante entraîne une érosion de plus en plus rapide par les sables éoliens. Selon les indications, le climat devient progressivement plus sec depuis le Néolithique. Toutefois, la faune et la flore témoignent de précipitations plus élevées à l'époque du royaume kouchite comparativement au climat actuel du Soudan central. L'environnement désertique actuel est en partie le résultat de la surexploitation des ressources naturelles, par exemple du surpâturage et du défrichement, ce qui est attesté par le rétablissement naturel d'une forêt d'acacias dans l'enceinte du site archéologique de la cité royale de Méroé.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont l'exploitation minière, la désertification et l'érosion éolienne.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Méroé

La délimitation du bien proposé pour inscription inclut l'ancienne ville, les cimetières non réservés à la royauté et à l'élite, le temple du Soleil, son *hafir* associé et le cimetière de l'Ouest destiné à l'élite. Elle comprend aussi les cimetières royaux du Nord et du Sud et la carrière en galerie à l'est. Le village moderne de Kigiek et l'établissement de Deraqab s'étendent hors de la délimitation.

La zone tampon s'étend des collines à l'est des cimetières royaux au Nil et comprend des zones au nord et au sud des vestiges archéologiques qui sont clairement visibles depuis leur emplacement. Actuellement, des pipelines modernes coupent la zone tampon. Ils doivent être redirigés dans un avenir proche vers l'est de la zone tampon ; de son côté, la ligne de poteaux télégraphiques n'est plus utilisée. La zone tampon comprend également le gîte inachevé un peu à l'est du cimetière du Sud.

L'ICOMOS note que Deraqab au nord devrait être inclus dans le bien proposé pour inscription, le village abritant d'importants vestiges archéologiques. Selon le plan de gestion (p. 190), il est inclus. Le plan des caractéristiques fourni par l'État partie dans ses informations complémentaires d'octobre 2010 ne montre pas les délimitations du bien ou de la zone tampon.

L'ICOMOS note aussi que la zone tampon doit être étendue pour inclure les flancs sud des collines du Nord. Les poteaux télégraphiques ont été retirés depuis la rédaction de la proposition d'inscription. Les pipelines

traversent le bien proposé pour inscription ainsi que la zone tampon, comme le montre le « plan des sites archéologiques enregistrés entre la zone urbaine et les carrières de pierre, montrant le pipeline » (d'après F.W. Hinkel dans Wildung : 408, fig. 64).

Musawwarat es-Sufra

La délimitation du bien proposé pour inscription englobe tous les vestiges structurels directement associés aux activités kouchites à Musawwarat es-Sufra ainsi que les cimetières attenants au site. Plusieurs des carrières sont aussi incluses. Dans la délimitation se trouvent le complexe moderne de l'Institut de la civilisation du Soudan, avec ses arbres, son puits, sa mosquée et son gîte, ainsi que la maison de fouilles de la mission archéologique allemande.

La zone tampon s'étend loin du site, enfermant la majeure partie de la zone visible depuis ce dernier, pour essayer de préserver l'environnement du désert.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont satisfaisantes mais que le plan des caractéristiques communiqué par l'État partie dans ses informations complémentaires ne montre pas les délimitations du bien ou de la zone tampon.

Naqa

Toutes les caractéristiques archéologiques directement associées au site sont incluses dans la délimitation du bien proposé pour inscription.

La zone tampon cherche à inclure la majorité des environs de Naqa visibles depuis le site. Elle s'articule autour des trois collines les plus en vue, Djebel Hardan, Nasb es-Sami et Djebel Gerai, ainsi qu'autour du promontoire au nord de Naqa, sur la rive droite de l'oued Awateib. Elle inclut les vestiges kouchites à Djebel Matruga et au pied de Djebel Hardan et Nasb es-Sami.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont satisfaisantes mais que le plan des caractéristiques communiqué par l'État partie dans ses informations complémentaires ne montre pas les délimitations du bien ou de la zone tampon.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de ses zones tampons sont appropriées à Musawwarat es-Sufra et à Naqa, mais pas à Méroé.

Droit de propriété

Les trois sites composant le bien proposé pour inscription appartiennent à la corporation nationale des Antiquités et des Musées (NCAM), au nom du gouvernement central de la république du Soudan. Aucune mention n'est faite de droits de propriété traditionnels ou coutumiers, mais le plan de gestion fait part de la nécessité de résoudre le problème de certains

des habitants affectés par le tracé des délimitations des sites et des zones tampons.

Protection

Protection juridique

À l'échelon national, les trois sites qui composent le bien proposé pour inscription sont protégés en vertu de l'article 13(5) de la Constitution transitoire de 2005 de la république du Soudan.

Le bien est protégé par les dispositions de l'*Ordonnance sur la protection des antiquités* de 1999, mais aussi par la Décision / Décret présidentiel (n° 162 de 2003) pour la *Confiscation de la région de Naqa, Musawwarat et Begrawiya, et pour la création et la déclaration d'une réserve nationale dans cette région et sa gestion*. Il est prévu que la création d'un comité de gestion pour l'île de Méroé, impliquant toutes les parties prenantes, renforce fortement l'autorité de la loi et plus particulièrement la protection physique du bien. Tous les éléments du bien sont gardés par des gardes civils et des forces de police.

L'ICOMOS note que la réserve déclarée ici comprend les trois sites et leurs zones tampons. La réserve est censée être supervisée par un conseil de gestion, mais son efficacité est incertaine car, bien qu'il y siège des fonctionnaires nationaux et d'État, la NCAM n'en est pas membre et il ne se réunit pas régulièrement.

Protection traditionnelle

Selon l'État partie, l'intérêt traditionnel et populaire pour les sites et leur patrimoine culturel apporte une protection supplémentaire. Dans de nombreux cas, celle-ci s'organise sous l'égide de comités populaires ou de clubs culturels opérant depuis les localités voisines, comme Shendi, Kabbushiyya, Begrawiya, Ba Naqa et al-Awateib.

L'ICOMOS note qu'il n'y a aucune forme traditionnelle de protection en tant que telle en place.

Efficacité des mesures de protection

L'ICOMOS note que la protection physique s'appuie sur l'autorité des lois officielles et que, depuis la mise en place d'une présence policière permanente, on n'a plus signalé aucun cas de vol. Les amendes sanctionnant les graffitis s'élèvent à 90 dollars pour un premier délit, une somme importante pour la majorité des Soudanais. Il n'y a aucune trace de pillage, non plus que de dommages occasionnés par les chèvres.

L'efficacité du contrôle du développement dans le bien proposé pour inscription et la zone tampon dépend entièrement de la présence locale de la NCAM et de son intervention pour faire appliquer la loi avant le début de toute construction sauvage.

En conclusion, l'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Selon le dossier de proposition d'inscription, des fouilles archéologiques ont été entreprises à Méroé depuis 1910, à Musawwarat es-Sufra depuis la fin des années 1950 et à Naqa depuis les années 1980 par diverses institutions, pour la plupart étrangères, et ont été suivies de publications dans de nombreux journaux, dont la liste est dressée dans la bibliographie du dossier de proposition d'inscription.

Les institutions suivantes mènent actuellement des travaux de recherche, d'enregistrement et de conservation sur les trois sites :

Site de la ville de Méroé : Musée royal de l'Ontario et université de Khartoum ;
« Bains royaux » de Méroé : Institut archéologique allemand ;
Musawwarat es-Sufra : université Humboldt d'Allemagne ;
Naqa : Musée égyptien de Berlin.

L'ICOMOS note l'absence d'inventaire global des vestiges de bâtiments/sites individuels. Il n'est pas établi clairement si toutes les copies des données recueillies par les équipes de fouilles ont été déposées au Soudan.

L'ICOMOS considère qu'un inventaire global des éléments des sites porteurs de la valeur universelle exceptionnelle du bien devrait être réalisé pour servir de base à un programme global de conservation et de suivi.

Les matériels issus des fouilles sont conservés dans les collections du Musée national du Soudan, ainsi que dans les institutions étrangères qui ont financé les divers programmes de fouilles, et au département d'archéologie de l'université de Khartoum. D'autres sont entreposés dans la maison des fouilles de Méroé et au musée du site.

État actuel de conservation

L'État partie indique qu'il y a eu à ce jour quelques travaux de restauration et de reconstruction des vestiges (comme détaillé ci-avant), recourant à des méthodes variées, sur les trois sites. Le manque de personnel qualifié de la NCAM en nombre suffisant et l'absence de directeur/coordonateur global du site n'est pas propice à une approche cohérente. Quelques pyramides et chapelles funéraires ont été reconstruites par la NCAM sous la direction de feu le Dr F. Hinkel. Le dossier photographique d'évaluation succincte de l'état joint en annexe au plan de gestion documente l'état actuel de conservation. Celui-ci est décrit à la section 5 du plan de gestion comme un état de lente dégradation continue des vestiges archéologiques, du fait tout d'abord de

l'exposition aux effets dévastateurs de l'environnement naturel, et en deuxième lieu de régimes d'entretien irréguliers et parfois inefficaces ne portant que sur des éléments précis des sites.

L'ICOMOS partage ce point de vue.

Mesures de conservation mises en place

Méroé

Le Musée royal de l'Ontario et l'université de Khartoum entreprennent des études de surface et géophysiques complètes, cartographiant les parties inexplorées du site, et étudient les édifices ayant déjà fait l'objet de fouilles, comme le temple d'Amon, allant jusqu'à entreprendre leur reconstruction partielle. Ils proposent également de nombreuses mesures de conservation pour le site. L'ICOMOS considère que toutes les propositions pour le site devraient être planifiées dans le respect de la politique globale de conservation et du plan de gestion du bien.

Musawwarat es-Sufra

Depuis 1993, une documentation photogrammétrique détaillée de la grande enceinte a été entreprise, ainsi qu'une étude de l'état de préservation (avec la participation de l'ICCROM); les cours ont été débarrassés des monticules de déblais résultant des fouilles et une ceinture végétale a été plantée pour protéger des sables et de l'érosion éolienne. Des dunes de sable ont été déplacées des cours et des terrasses, pour prévenir les dégâts dus à l'écoulement des eaux; des digues ont été édifiées pour éviter les inondations depuis les collines du Nord-Ouest. Une aire de stationnement a été établie au sud de la grande enceinte.

De même, depuis 1993, une étude détaillée de l'état de préservation du temple du Lion et de son toit a été entreprise (avec la participation de l'ICCROM). Des dépressions à côté du pylône du temple, où de l'eau s'est accumulée et qui ont déstabilisé le sol en dessous, ont été comblées, et un sol de béton a été posé au nord et au sud du pylône afin de protéger ses fondations contre les eaux pluviales. La ceinture végétale a été un échec à cause du manque d'irrigation constante. La mission de l'université Humboldt propose plusieurs mesures de conservation pour le site. L'ICOMOS considère que toutes les propositions pour le site doivent être planifiées dans le respect de la politique globale de conservation et du plan de gestion du bien.

Naqa

La mission archéologique du Musée égyptien de Berlin propose fouilles, conservation et consolidation pour le « kiosque » romain (chapelle d'Hathor), le temple 400 et certains édifices choisis dans la cité. L'objectif est de créer un parc archéologique. L'ICOMOS considère que toutes les propositions pour le site doivent être planifiées dans le respect de la politique globale de conservation et du plan de gestion du bien.

Entretien

L'ICOMOS note qu'il n'y a pas d'entretien central des sites au-delà de ce que font à titre individuel les missions archéologiques. Un programme d'entretien devrait être inclus dans le plan de gestion.

Efficacité des mesures de conservation

Comme le signale le plan de gestion, il n'existe actuellement aucune approche globale de la conservation et les sites pâtissent d'un entretien inefficace. L'État partie propose un plan de conservation dans le cadre du plan de gestion.

L'ICOMOS considère qu'une approche globale de la conservation et l'accord sur une politique en la matière pour le bien constituent une priorité urgente. Les pratiques de conservation et tentatives de protection passées doivent être passées en revue et évaluées du point de vue de leur efficacité, et les philosophies et pratiques internationales de conservation actuelles sur les sites archéologiques doivent être explorées en fonction de leur applicabilité aux sites de Méroé. Un plan de conservation doit être développé pour l'ensemble du bien, afin que les initiatives en matière de conservation puissent être dûment coordonnées et suivre de bonnes pratiques de conservation.

En conclusion, l'ICOMOS considère qu'un plan de conservation, avec une politique de conservation agréée couvrant les trois sites constitutifs, doit être développé dans le cadre du plan de gestion du bien. Toutes les propositions de travaux sur l'un des sites doivent être prévues conformément à cette politique globale de conservation et au plan de gestion. L'entretien continu doit aussi être structuré et concerté entre toutes les missions archéologiques.

Gestion

Structures et processus de gestion,
y compris les processus de gestion traditionnels

La gestion des trois sites constitutifs est sous la responsabilité de la NCAM. Cette dernière compte 409 employés, dirigés par un directeur général, et trois départements principaux. La section des travaux sur le terrain est chargée des travaux archéologiques et de la coordination des missions étrangères. Le personnel se compose de diplômés d'institutions nationales et étrangères, ainsi que d'assistants techniques et de gardiens du site. La section des musées organise des expositions; elle compte parmi son personnel des conservateurs qui ont suivi des formations intensives dans d'éminentes institutions internationales. La section de la restauration est en charge de l'entretien des objets mobiliers dans les musées/entrepôts et des antiquités immobilières. Le personnel se compose de diplômés dans les domaines concernés, dont certains ont pris part à des formations de l'ICCROM. Le personnel technique a acquis une expertise considérable dans le

démantèlement et la reconstruction des monuments. Outre les relations publiques, la section bibliothèque et les archives photographiques, il y a également un atelier technique employant des maçons, charpentiers, etc.

Actuellement, la responsabilité des trois sites constitutifs incombe à l'inspecteur des antiquités résidant à Shendi, à 40 km de Méroé et à une soixantaine de kilomètres de Musawwarat es-Sufra et Naqa, assisté par quatre techniciens et une vingtaine de gardes permanents et intérimaires. Chaque site dispose de forces de police significatives. Un Comité de gestion du patrimoine mondial est proposé pour superviser la gestion de l'ensemble du bien, et le président de ce comité a déjà été nommé. Une équipe exécutive de gestion du site du patrimoine mondial est proposée aux termes du plan de gestion, avec un directeur général du site pour l'ensemble du bien, un coordinateur de la conservation pour l'ensemble du bien, un responsable de site pour chacun des trois sites constitutifs, deux responsables adjoints et deux assistants techniques pour chaque site, un opérateur pour le bureau de vente de billets et dix gardiens pour chaque site. Le financement de ce personnel supplémentaire n'est pas expliqué. Actuellement, les fonds sont injectés par le gouvernement central et les missions archéologiques, mais une assistance financière et technique internationale est nécessaire pour les projets de grande envergure. Ce point a été confirmé par les informations complémentaires fournies par l'État partie en octobre 2010, lesquelles comprenaient aussi des informations relatives à une proposition de collaboration entre la NCAM et l'*Istituto Superiore per le Tecniche di Conservazione dei Beni Culturali e dell'Ambiente « Antonio de Stefano »* (ISAD). Cela peut apporter un début de réponse aux problèmes de financement et de formation. Le gouvernement italien a promis 1 500 000 euros pour la préservation du patrimoine nubien.

L'ICOMOS considère que le Comité de gestion proposé, dont le président a déjà été nommé et qui supervisera la gestion coordonnée de tous les sites constitutifs, serait conforme au paragraphe 114 des *Orientations*. L'équipe exécutive de gestion proposée pour le site du patrimoine mondial devrait faire beaucoup pour pallier les lacunes actuelles en matière de gestion. Cependant, la composition de l'équipe pourrait nécessiter un ajustage, car Méroé a besoin de plus de personnel que les autres sites, plus petits, et un seul opérateur pour le bureau de vente de billets semble insuffisant.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

La NCAM a élaboré un avant-projet de plan de gestion pour le bien en janvier 2009. Il porte sur les caractéristiques et les subtilités des trois sites constitutifs et respecte l'approche appropriée pour les biens du patrimoine mondial. Il comprend un inventaire des problèmes de conservation, qui aidera à quantifier

les interventions et les ressources requises pour entreprendre la conservation future des sites.

L'équipe exécutive de gestion proposée pour le site du patrimoine mondial sera chargée de mettre en œuvre les activités du plan de gestion, guidée par la Convention du patrimoine mondial et par d'autres conventions internationales, et supervisée par le Comité de gestion du patrimoine mondial.

L'ICOMOS note que le plan de gestion reste encore à mettre en œuvre. Il attend un financement et du personnel.

Préparation aux risques

Une stratégie de gestion des risques est incluse dans le plan de gestion. Les principaux risques viennent de l'inondation de la cité royale de Méroé lors des crues du fleuve, des inondations et dommages causés par les orages à Naqa et par les tempêtes de sable à Musawwarat es-Sufra. À Méroé, le risque d'inondation est jugulé par la construction de systèmes de détournement des eaux tenant compte de la sensibilité des vestiges archéologiques en surface et souterrains. À Naqa, le détournement et l'évacuation des eaux pluviales sont réévalués et améliorés autour du temple d'Amon, du temple du Lion et du site du « kiosque » romain. À Musawwarat es-Sufra, reconstruire les murs d'enceinte et les autres murs internes est l'approche retenue pour fournir une protection contre les tempêtes de sable.

L'ICOMOS considère que la stratégie de préparation aux risques devrait aussi couvrir la sécurité des visiteurs/touristes en cas d'urgence.

Implication des communautés locales

Selon le dossier de proposition d'inscription, un processus de consultation des parties prenantes, y compris les autorités locales et nationales, a été mise en œuvre dans le développement du plan de gestion. Le degré d'implication des communautés locales en tant que telles dans ce processus est flou.

L'ICOMOS note qu'il n'y a d'ailleurs de communauté locale qu'à Méroé. La NCAM a employé des familles locales comme gardiens ; le poste se transmet de père en fils, favorisant un certain orgueil familial et un engagement envers les sites.

Selon le plan de gestion, un Comité consultatif dirigé par la NCAM et formé des représentants des principales parties prenantes influentes par rapport au site va être mis sur pied. Ce comité supervisera la mise en œuvre du plan de gestion et l'utilisation appropriée des fonds alloués par les donateurs. Le comité rencontrera chaque trimestre l'équipe exécutive de gestion du site du patrimoine mondial.

L'ICOMOS note qu'il n'y a actuellement aucune forme d'interprétation ou de présentation ni à Méroé ni à Naqa. Il y a un petit musée à Musawwarat es-Sufra. Sans guide, le visiteur aurait du mal à comprendre les sites.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Selon le dossier de proposition d'inscription, il est absolument nécessaire de renforcer le statut de la NCAM et l'importance de son travail de gestion des ressources culturelles du pays. Les bas niveaux de salaires restreignent la capacité de l'agence à recruter et à retenir du personnel qualifié. Le Comité consultatif proposé devra trouver des sources de soutien financier pour les postes nécessaires à la protection, la gestion et la promotion de la proposition d'inscription en série. Le développement du tourisme culturel est vu comme un moteur à cet égard, mais il faudra mettre à disposition de meilleures installations pour les visiteurs.

L'ICOMOS note que la NCAM est actuellement contrainte de compter sur l'assistance pratique des archéologues de l'université de Shendi. L'université s'est engagée à apporter son aide pour la formation et la recherche. Toutefois, à condition que l'on trouve un financement pour les nouveaux postes, il devrait y avoir suffisamment de diplômés en archéologie au Soudan pour les pourvoir.

Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère qu'il existe un besoin important d'une approche coordonnée de la gestion des sites.

En conclusion, l'ICOMOS considère que la finalisation de l'établissement du Comité de gestion pour l'ensemble du bien est une haute priorité, de même que le financement et la mise en œuvre du plan de gestion. Celui-ci devrait être élargi pour inclure un programme d'entretien des sites, lié au système de suivi.

6 Suivi

Les principaux indicateurs pour mesurer l'état de conservation sont définis dans le plan de gestion. Ils couvrent la mise en œuvre des politiques et des plans d'action associés. Actuellement, aucun système central de suivi n'est en place.

L'ICOMOS considère que le système de suivi doit être lié à un inventaire global des caractéristiques des sites qui sont les attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle des sites.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le système de suivi doit être davantage développé.

7 Conclusions

Les trois sites de Méroé, de Naqa et de Musawwarat es-Sufra présentent collectivement un témoignage extraordinairement vivant sur la culture méroïtique caractéristique qui s'est épanouie pendant plus d'un millénaire, du VIII^e siècle av. J.-C. au IV^e siècle apr. J.-C. environ, sur les bords du Nil. Les tombes royales, avec leur forme pyramidale, expriment avec exubérance sa fascination pour la culture égyptienne des pharaons et les temples raffinés traduisent des liens forts avec le monde classique mais aussi avec, sous-jacente, la culture de l'Afrique subsaharienne. La cité royale de Méroé était le cœur de ce royaume. Les deux autres sites étaient des sites religieux à l'emplacement stratégique dans cette région semi-désertique et, avec leur *hafir*, ils constituaient un point de ralliement pour les tribus semi-nomades. La prospérité de ce royaume était sous-tendue par l'important négoce des articles de luxe dont il fournissait des cités de Méditerranée et d'Arabie, et des sociétés aussi lointaines que celles du lac Tchad en Afrique de l'Ouest. Or, le port de Wad ben Naqa sur le Nil, qui était d'une grande importance stratégique pour ce commerce, n'est pas proposé pour inscription. Une analyse plus poussée est nécessaire pour comprendre sa relation avec les trois autres sites.

Les trois sites proposés pour inscription ont fait l'objet de fouilles pendant de nombreuses décennies et de travaux de conservation et de réparation suivant diverses approches. Actuellement, il n'y a pas d'inventaire global des sites et les matériels associés aux fouilles ne se trouvent pas tous dans le pays. Recueillir tous les matériels concernés est un préalable urgent et nécessaire au développement d'une base de données globale, qui pourrait à son tour être un support pour l'élaboration d'un plan de conservation, fixant une approche concertée de la future conservation conforme aux principes de conservation admis, et qui serait suivi approprié.

Les trois sites sont dispersés et vastes ; leur gestion, ainsi que celle de leurs visiteurs, présente des défis considérables. La mise en place du Comité consultatif, en tant qu'instance de gestion centrale à même de superviser la mise en œuvre du plan de gestion, est une urgente nécessité. Cela demandera plus de ressources que ce qui est actuellement disponible.

Les trois sites sont fragiles et vulnérables, et des ressources suffisantes pour permettre un degré satisfaisant de contrôle de la gestion, de la conservation, des fouilles et des visites sont essentielles afin de les entretenir convenablement.

Recommandations concernant l'inscription

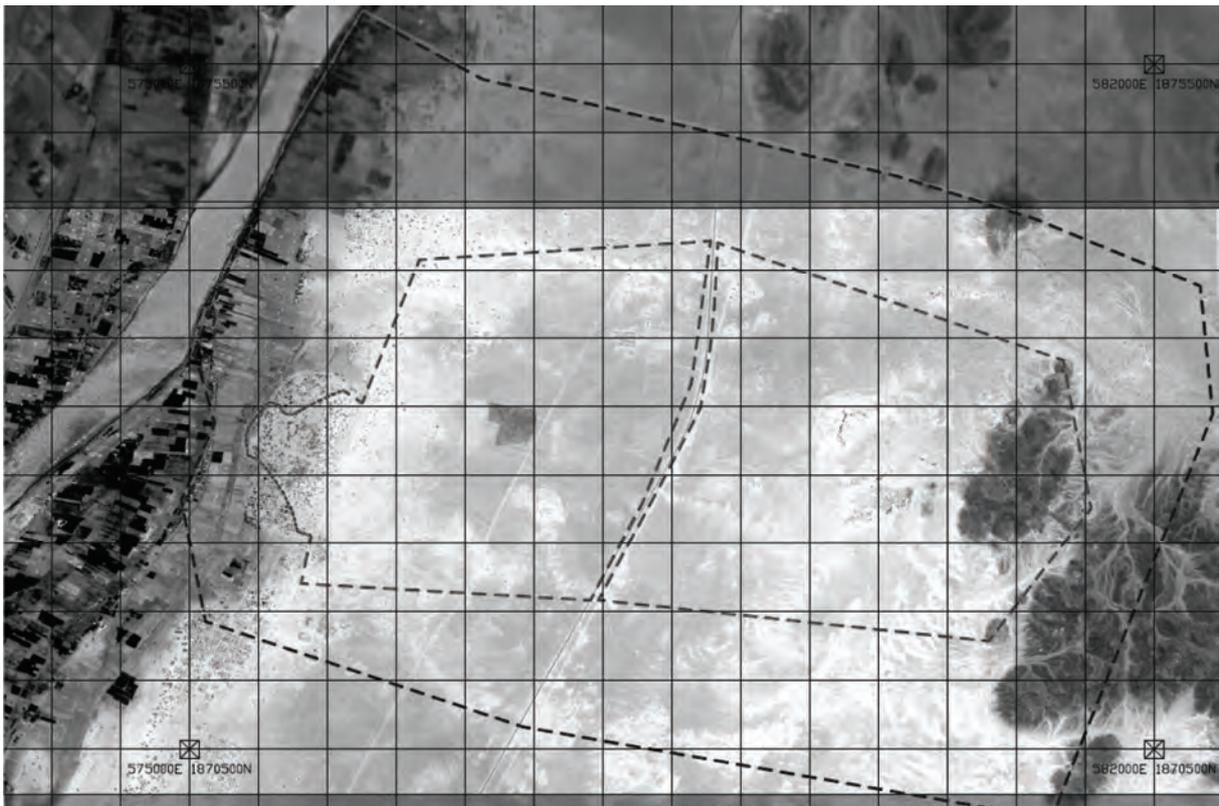
L'ICOMOS recommande que l'examen de la proposition d'inscription des sites archéologiques de l'île de Méroé, république du Soudan, sur la Liste du patrimoine mondial soit **différé** afin de permettre à l'État partie de :

- approfondir l'analyse comparative afin d'examiner la relation des trois sites avec les autres vestiges du royaume kouchite, et plus particulièrement du port de Wad ben Naqa, en préambule à l'examen de l'éventuel élargissement du site à ce port ;
- élargir la délimitation du bien de Méroé pour inclure les vestiges archéologiques de la partie nord de la cité royale ;
- élargir la zone tampon de Méroé pour inclure les versants sud des collines du Nord ;
- finaliser l'établissement du Comité de gestion, obtenir un financement dédié et mettre en œuvre le plan de gestion en faisant en sorte d'inclure un programme d'entretien pour les sites, lié au système de suivi, et instaurer des guides obligatoires pour les visiteurs/touristes ;
- développer un inventaire et une base de données d'ensemble pour les sites afin de servir de base au programme de conservation et de suivi ;
- développer un plan de conservation coordonné avec une politique de conservation agréée pour les trois sites proposés pour inscription ;
- renforcer la protection du cadre de Méroé pour assurer l'interdiction de l'exploitation minière là où elle aurait un impact négatif sur le bien ;
- fournir un calendrier pour le détournement de l'autoroute, des lignes électriques et des pipelines à l'extérieur du site de Méroé.

L'ICOMOS considère que toute proposition d'inscription révisée devra être étudiée par une mission qui se rendra sur le site.

L'ICOMOS recommande également que l'État partie soit encouragé à soumettre une demande d'assistance internationale pour la protection et la conservation du bien, par le développement du plan de conservation coordonné conformément au paragraphe 235(c) et au paragraphe 241 (Assistance « conservation et gestion ») des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

L'ICOMOS suggère finalement que la communauté internationale soit invitée à envisager un soutien pour ces sites extraordinaires et à offrir une coopération pour aider au développement de la base de données et du plan de conservation coordonnés.



Photographie aérienne indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Méroé, le mur d'enceinte du côté est de la cité royale



Méroé, cimetière du Nord faisant face à l'ouest



Musawwarat es-Sufra, vue aérienne du temple 100



Naqa, l'établissement